



UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

COMMUNIQUE DE L'USP du 13 février 2015

Communiqué USP sur le Vinatier

L'Union syndicale de la psychiatrie s'inquiète vivement de la réduction des moyens humains et matériels affectés à la psychiatrie et du développement d'unités dites « sécurisées », dont la conséquence est la production de situations tragiques comme celles qui se sont récemment déroulées à l'hôpital psychiatrique du Vinatier à Lyon : suicide de 2 patients (à l'HSA et à l'USIP), puis d'un infirmier et d'une agression violente d'un autre soignant au sein de l'hôpital, lesquelles font suite à la multiplication de drames semblables dans de nombreux hôpitaux psychiatriques et généralistes.

La qualité des soins est ainsi mise en cause par une telle politique d'austérité et sécuritaires en santé, qui met en péril le fonctionnement du secteur psychiatrique et l'organisation du travail soignant sur tous ses sites. La réduction drastique des effectifs médicaux et infirmiers, la remise en cause des RTT, le non remplacement des départs en retraite... ne produisent que la mise en souffrance du travail et de ceux qui le vivent, soignants et patients.

L'USP soutient donc l'action des personnels du Vinatier et rappelle sa revendication, de plus en plus urgente, de voir s'élaborer une loi spécifique à la psychiatrie, réaffirmant la mission du secteur psychiatrique, en le dotant des moyens réellement nécessaires à son fonctionnement, afin de répondre aux besoins des populations, de garantir un accès de proximité à des soins psychiques de qualité et de garantir une sérénité d'exercice aux soignants qui y travaillent.